



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aide au retour à l'emploi des seniors

Question écrite n° 40344

Texte de la question

M. Dominique Potier attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur la situation des seniors en recherche d'emploi, suite à une alerte de l'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC). Le marché du travail est souvent hostile pour celles et ceux qualifiés de « seniors ». Les plus de 50 ans sont bien trop souvent discriminés dans leur recherche d'emploi au profit d'un dynamisme et d'une productivité qui, dans les représentations sociétales, ne seraient qu'exclusivement détenus par la jeunesse. Les chiffres sont sans équivoque : sur ces trois dernières années et avant la crise sanitaire, la progression des inscriptions des seniors à Pôle emploi (+12 %) a été 2 fois plus importante que celle concernant les jeunes. Cette tranche d'âge est ainsi particulièrement vulnérable face au chômage de longue durée. Ils restent en moyenne inscrits à Pôle emploi 673 jours, contre 211 pour les moins de 25 ans et 404 jours pour les 25-49 ans. Or on ne peut se résoudre à une économie laissant de côté toute une partie de la force de travail, alors même que ces personnes sont de véritables atouts pour les entreprises. De par leur parcours et expériences professionnelles riches, les seniors disposent de savoir-faire et de compétences précieuses. On se doit de leur accorder un soutien particulier, en leur offrant notamment des possibilités de formation accrues et un dispositif d'accompagnement approprié. Enfin, pour ce public, le travail n'est généralement pas uniquement considéré comme un moyen de subsistance mais aussi comme une contribution à l'œuvre collective. Ainsi, pour ces derniers, l'entrepreneuriat représente souvent une solution pertinente offrant l'opportunité de créer les propres conditions de leur emploi et de lutter contre le profond traumatisme que suscite cette double exclusion à la fois de l'âge et du chômage. Aujourd'hui, la proportion d'entrepreneurs chez les adultes de 50 à 64 ans est d'ailleurs plus élevée que chez les jeunes de 18 à 29 ans, incitant à considérer davantage la force entrepreneuriale des seniors. C'est pourquoi, s'appuyant sur les travaux de l'association SNC au vu de son expérience du combat contre le chômage, M. le député interroge Mme la ministre sur les solutions envisagées pour soutenir particulièrement les seniors dans leur retour à l'emploi. Il souhaiterait notamment savoir quelles mesures sont prévues pour inciter les employeurs à embaucher ces profils seniors. Il demande également si des dispositifs spécifiques d'aide, de soutien et d'accompagnement à l'entrepreneuriat des seniors en recherche d'emploi pourraient être considérés.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Potier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40344

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 5994

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)